

Réunion d'information Pour une Europe culturelle à l'horizon 2020

La Région Nord-Pas de Calais et le Relais Culture Europe ont le plaisir de vous inviter à la présentation du nouveau programme européen Europe Créative :

Le 20 juin 2014, de 09h30 à 13h00
Siège de Région
151 avenue Hoover à LILLE

Ce programme issu de la politique d'action communautaire de l'Union européenne propose d'investir dans de nouvelles dynamiques culturelles et trans-sectorielles

Plus qu'un outil de financement, Europe Créative propose de soutenir de 2014 à 2020, l'ensemble des acteurs culturels, les créateurs, professionnels, collectivités, les entreprises souhaitant mener un projet culturel innovant et ouvert sur le monde économique et social.

Cette matinée sera l'occasion de comprendre les priorités et les attentes du programme en matière de montage de projet culturel dans le cadre de la stratégie Europe 2020.

Elle permettra de s'approprier les enjeux de ce nouveau programme et de répondre aux questions techniques relatives aux prochains dépôts de dossier prévus en octobre 2014. La présentation portera également sur l'appel à proposition en cours du sous-volet Culture.

Des rendez-vous individualisés pourront être pris pour les porteurs de projet déjà prêts à déposer en octobre 2014.

Merci de bien vouloir confirmer votre présence avant le 13 juin 2014, à l'adresse suivante :
culture-europe@nordpasdecals.fr

Formulaire d'inscription

Formulaire à transmettre à la Région du Nord-Pas de Calais (fax : +33 328 82 85 05 ou par courriel culture-europe@nordpasdecals.fr, avant le 13 juin 2014

Nom :

Prénom :

Organisation :

Titre :

Courriel :

Site :

Téléphone :

Fax:

Adresse :

DEROULE PREVISIONNEL

9 :00 Accueil

9 :30 Madame Catherine Genisson, Vice-Présidente en charge de la Culture

09 :45 Les Enjeux du programme « Europe Creative » par Monsieur Pascal Brunet, Directeur du Relais Culture Europe et Madame Bénédicte De Brouwer , Directrice du PCC Wallonie Bruxelles.

10 :15 Echanges avec la salle

10 :45 Les attendus spécifiques de l'appel à projets « Europe Creative » par Monsieur Pascal Brunet, Directeur du Relais Culture et Madame Bénédicte De Brouwer , Directrice du PCC Wallonie Bruxelles.

11 :15 Témoignages et exemples de projets

- Madame Marie Hédin, de la FEVIS, Fédération des ensembles des instruments vocaux et instrumentaux spécialisés.
- Monsieur Thierry Ndiaye, MEUH LAB, Innovation sociale et numérique

11 :45 Les outils de l'accompagnement Monsieur Pascal Brunet, Madame Béatrice Florke, Direction Europe, Monsieur Franck Milon, Direction de la Culture

12 :15 Echanges avec la Salle

12 :45 Monsieur Rudy Elegeest, Vice-Président en charge des Finances, du Contrat de projet Etat-Région, de l'Europe et de la Rénovation urbaine (attente de la confirmation de la Direction Europe)

13 :00 Pot de clôture

Relais Culture Europe

Europe créative

Une Europe artistique et culturelle dynamique à horizon 2020

Les points clés pour comprendre le programme

Lancé officiellement en 2013 avec des premiers appels à proposition dès ce début d'année 2014, Europe créative est le nouveau programme cadre de l'Union européenne dédié aux secteurs culturels et créatifs pour la période 2014-2020.

Mondialisation et numérique : accompagner la mutation

Doté d'un budget de 1,4 milliard d'euros, le programme Europe créative est un programme de soutien à la mutation des secteurs culturels et créatifs européens. Il s'inscrit pleinement dans la stratégie de sortie de crise et de transition de l'Union, UE2020. Les secteurs culturels et créatifs sont en effet considérés comme participant du potentiel de croissance et d'innovation européen mais comme devant faire face à des enjeux de transformation très importants. Ce programme se donne ainsi comme objectif, d'ici 7 ans, un renforcement de la diversité artistique et culturelle européenne comme de la compétitivité de ces secteurs. Quelles sont aujourd'hui les conditions d'une vie artistique, culturelle et créative dynamique en Europe? Pour quel ancrage social ? Et dans quelle économie ? Autant de questions ouvertes par le programme.

Marquant ainsi un changement fort de perspectives dans les choix d'investissement de l'Union en matière culturelle, le programme est ouvert à l'ensemble des acteurs, public ou privés, à but non lucratif ou non, des secteurs culturels et créatifs pris dans leur sens large (spectacle vivant, art visuel, mode, design, architecture, patrimoine, jeux vidéos, livre, etc.). Il se veut:

- *Structurel.* Plus qu'un outil de financement, il est un outil d'investissement face aux changements structurels posés par la mondialisation et le passage au numérique (nouveaux modes de fabrique du symbolique, évolution des chaînes de valeur, changement d'échelle, etc.);
- *Innovant.* Plus qu'un outil de consolidation d'activités existantes, il doit permettre de renouveler profondément les approches professionnelles (quelles sont les évolutions des usages, sur quelles économies s'appuyer, avec quels types de filières, etc.);
- *Transversal.* Plus qu'un outil sectoriel, il doit permettre de renforcer les dynamiques individuelles et collectives dans l'ensemble des secteurs professionnels comme un renforcement des approches trans sectorielles (nouveaux modes de constitution des savoirs, qu'est ce qu'un espace innovant, etc.)
- *Mondialisé.* Plus qu'un programme européen, il doit permettre de travailler à l'insertion internationale des professionnels des secteurs.

Programme cadre, il comprend trois volets complémentaires d'action dont deux d'ores-et-déjà ouverts aux acteurs pour leurs projets :

- Un *volet Culture* dédié au renforcement européen et international des secteurs culturels et créatifs (hors cinéma et audiovisuel) ;
- Un *volet MEDIA* dédié au renforcement et au développement de l'industrie cinématographique et

audiovisuelle (fiction, documentaire de création et animation) ainsi que les œuvres interactives ;

- Un *instrument financier* transversal pour le soutien à l'entrepreneuriat culturel et créatif (qui sera mis en place à partir de 2016).

La coopération facteur d'innovation

Le volet Culture vise plus particulièrement certains champs de travail pour les acteurs culturels et créatifs. Nouveaux modèles de création et de production, nécessités d'une circulation accrue et d'un ancrage plus fort auprès du public, renforcement des capacités internationales des professionnels et des artistes, etc.

Il propose d'y travailler autour de quatre possibilités type d'action:

- des *projets de coopération européenne*, à grande et petite échelle, afin d'expérimenter de nouveaux modèles d'action porteurs d'innovation notamment autour des publics (volet le plus largement ouvert et doté financièrement) ;
- des *projets de grands réseaux européens*, afin de créer un environnement européen favorable au renforcement des acteurs et à l'innovation par l'échange entre professionnels ;
- de *larges plateformes européennes*, afin de structurer de nouveaux modes d'organisation professionnelle à même de soutenir la circulation et l'émergence européenne sur des échelles importantes ;
- des projets de *traduction littéraire européenne*.

Ainsi, il pose la coopération européenne comme un moyen essentiel de faire face aux enjeux aujourd'hui. A savoir une coopération travaillant sur :

- un changement de structure, notamment économique, de l'action artistique et culturelle à l'échelle européenne (ex : renforcement des processus de recherche artistique et de formation, nouveaux modèles de production, nouveaux rapports au public, etc.);
- la mise en place des conditions nouvelles d'existence et de développement de ces nouvelles structures dans une Europe en crise (ex : mutualisations, outils d'analyse et d'action, réseaux, mécanismes de solidarité, etc.);
- des surfaces de partenariat larges et ouvertes avec l'ensemble des secteurs comme aux acteurs économiques, sociaux, de la société ;
- une Europe continentale et euro-méditerranéenne dans toute son étendue et ses différentiels de dynamiques et de niveaux de développement;
- une Europe ouverte mondialement et sachant intégrer d'autres partenaires stratégiques (Chine, Inde, Brésil, Afrique du sud, etc.) ou ensembles régionaux (et plus particulièrement l'Asie).

Il laisse entière les réponses et propositions pouvant y répondre. Et notamment, quelles chaînes de valeur faire émerger à l'échelle européenne ? Avec quels acteurs ? Sur quels modèles économiques s'appuyer (contributifs, collaboratifs, etc.) ? Comme y travailler en tant qu'européens non de l'Ouest mais bien d'un territoire élargi y compris à son voisinage ? Que signifie alors aujourd'hui la question internationale et où commence-t-elle ? Ne relève-t-elle que du marché ou peut-on imaginer d'autres réseaux de coopération plus larges et plus ouverts ? N'intervient-elle qu'au niveau de la circulation de ce qui est créé ou la coopération est-elle plus fondamentalement une condition du dynamisme artistique et culturel aujourd'hui ? Qu'entend-on par audience ? S'agit-il d'un simple accès ou d'un travail plus profond sur les conditions de réception et les capacités créatives individuelles et collectives ? Comment le faire quand la profondeur de la crise tend à éloigner de la culture de larges catégories de personnes ?

Des enjeux pour le secteur culturel français

Si les acteurs culturels français ont été les premiers mobilisateurs du programme Culture entre 2007 et 2013, les évolutions initiées par le nouveau programme posent des axes de travail importants pour une bonne mobilisation dans les années à venir.

* L'élargissement des territoires de travail. Les acteurs français travaillent encore majoritairement dans l'ouest européen et sont peu inscrits dans des dynamiques internationales. Sur 2000-2012, 75% des partenaires de coopération des acteurs français ayant utilisé le programme Culture se trouvaient par exemple dans l'Europe des 15.

* Des approches trans sectorielles. Qu'il s'agisse du rapport à l'innovation comme de l'évolution des modèles économiques de la culture et de la création, les pratiques et champs d'analyse des acteurs demeurent encore trop souvent sectoriels. De même, l'ensemble des secteurs ne semblent pas encore investis au même titre à l'échelle européenne. Les industries créatives ne représentaient par exemple que 8% des acteurs culturels ayant participé au programme Culture sur 2000-2012.

* Une approche plus à long terme. Enfin, qu'il s'agisse de présence sur le marché ou de réseaux de coopération, le rapport à l'Europe et à l'international relève encore souvent de démarches ponctuelles et non inscrites dans une stratégie à long terme.

Calendrier des prochains appels du volet Culture

- Volet Coopération (ouverture du prochain appel en juillet pour un dépôt 1^{er} semaine d'octobre) ;
- Volet Réseau (ouverture du prochain appel normalement en octobre 2016 pour un dépôt mars 2017) ;
- Volet Plateforme (ouverture du prochain appel en décembre 2014 pour un dépôt en février 2015) ;

Ressources disponibles

Voir la page dédiée au programme sur le site du Relais Culture Europe : www.relais-culture-europe.eu

Revoir la Conférence de lancement du programme le 12 novembre 2013 à Paris :

La vidéo de la conférence du matin: "Quelle Europe culturelle à l'horizon 2020?" :
http://www.youtube.com/playlist?list=PLG1qSh9xgYRzLlO4KGSEa8I3iA0o6RT_J